



Compte rendu du conseil de promotion du 26 Juillet 2017

L'administration avait convoqué initialement le dernier conseil de promotion (CP) 2016-2017 le 11 juillet. Au vu des conditions dans lequel s'est déroulé l'ensemble des conseils depuis décembre 2016, la CGT avait boycotté le premier estimant, à juste titre, que les élu.es ne pouvaient exercer leur mandat correctement dans les conditions imposées.

Cependant nous n'avions pas réussi à créer une mobilisation des autres organisations syndicales (OS). La CGT, toujours dans la recherche de l'unité intersyndicale, a siégé au second conseil de promotion et s'est emparée pleinement de tous les sujets développés. Ce travail a permis de démontrer à l'administration qu'il était impossible de siéger sur une seule demi-journée, de nombreux sujets n'ayant pu être évoqués. Et aux autres OS, notre volonté d'aller de l'avant et de construire une alternative aux propositions de l'administration.

Ce qui nous amène au 11 juillet, les élu.es de toutes les OS en ayant assez de ne pas être entendu.es, ont discuté d'un mode d'action. **Nous avons réussi à mettre en place un front commun face à l'administration, ce qui a aboutit à un boycott par toutes les OS du CP.** Les motifs de notre absence à cette instance ont été développés face à la parité administrative. Nous avons dénoncé le fait que le CP ne se tienne que sur la demi-journée, mais aussi la réforme des scolarités futures.

L'ENFIP a reconvoqué ce CP le 26 juillet, dans les mêmes conditions que les précédentes fois. La CGT est allée auprès des autres OS tant à Clermont-Ferrand que sur Noisiel pour continuer le combat et gagner sur les points abordés, ou au moins de voir de nouvelles négociations se tenir.

Seule Solidaires Finances Publiques a fait le choix d'être avec la CGT pour faire entendre convenablement la voix des stagiaires. Cela s'est traduit par une motion lue devant le CP faisant le point sur tous les éléments revendicatifs des collègues et le boycott du CP.

Notre combat est le votre, la CGT souhaite un réel dialogue social et non une chambre d'enregistrement des décisions de l'ENFIP et de la DG.

LA LUTTE ET LA COHERENCE SONT LES SEULS MOYEN POUR DES NEGOCIATIONS EQUILIBREES